



**Philip Thibodeau, avocat**

Conseiller juridique principal

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : [philip.thibodeau@energir.com](mailto:philip.thibodeau@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

## **PAR COURRIEL**

Le 25 février 2026

M<sup>e</sup> Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Rapport mensuel sur le calcul détaillé du coût des services de fourniture de gaz naturel et de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission projeté – Mars 2026**  
**Notre dossier : 312-00959**

---

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint une copie du rapport mentionné en objet pour le mois de mars 2026. Le prix de fourniture pour le mois de mars 2026 est établi à 4,84 \$/GJ. Le prix du service de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) projeté pour le trimestre du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 mars 2026 est de 8,596 ¢/m<sup>3</sup>.

Énergir soumet une version confidentielle du rapport mensuel où les annexes 2 et 3 contiennent les informations relatives aux achats responsables de gaz naturel ainsi qu'une version caviardée pour fins de publication sur le site web de la Régie.

Énergir soumet également une version confidentielle en annexe 4 les informations relatives au calcul trimestriel des prix du service SPEDE, selon la décision D-2024-039 ainsi qu'une version caviardée pour fins de publication sur le site web de la Régie.

Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir tout commentaire au plus tard le vendredi 27 février 2026, avant 15 h?

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

*(s) Philip Thibodeau*

Philip Thibodeau

PT/mb

p. j.